

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 22560 Numéro SIREN : 518 508 775 Nom ou dénomination : A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 96140



20180961402017

DATE DEPOT : 27/09/2018

N° DE DEPOT : 96140

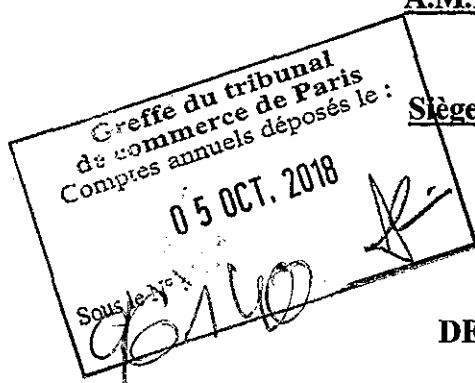
N° GESTION : 2009B22560

N° SIREN : 518508775

DENOMINATION : A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

ADRESSE : 101 avenue du Général Leclerc 75685 PARIS CEDEX 14

MILLESIME : 2017



A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

Société par actions simplifiée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 101 avenue du Général Leclerc

75014 PARIS

RCS PARIS 518 508 775

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2018**

**DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 313 924 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	313 924 euros
A titre de dividendes	300 000 euros
Soit 30 euros par action	

Le solde	13 924 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 14 998 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net par action	Dividendes avec abattement	Dividendes sans abattement
31 décembre 2016	7,05	110 000	-
31 décembre 2015	0,80	7 986	-
31 décembre 2014	1,17	13 893	-

Certifié conforme
Le Président



A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS
RCS PARIS 518 508 775

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur Alain MEUNIER, associé unique et Président de la société A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration), a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 2 545 330 Euros contre 842 126 Euros pour l'exercice précédent.

Corrélativement nos charges d'exploitation se sont élevées à 2 245 156 Euros contre 691 702 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 463 854 Euros contre 158 120 Euros pour l'exercice précédent.

Notre exercice se solde donc par un résultat bénéficiaire de 313 924 Euros contre un bénéfice de 111 075 Euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018, nous comptons poursuivre notre activité dans les mêmes conditions qu'au cours de l'exercice précédent.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 545 330 euros contre 842 126 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 163 679 euros contre 7 697 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 190 644 euros contre 677 246 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 153 euros contre 1 199 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 22 728 euros contre 464 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 20 189 euros contre 45 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8 442 euros contre 1 232 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 245 156 euros contre 691 702 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 463 854 euros contre 158 120 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 251 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 464 105 euros contre 158 219 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -675 euros.
- d'un impôt sur les sociétés de 149 506 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 313 924 euros contre un bénéfice de 111 075 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 687 919 euros contre 472 973 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 45,45%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 313 924 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	313 924 euros
A titre de dividendes	300 000 euros
Soit 30 euros par action	
	
Le solde	13 924 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 14 998 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 25 999 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

Il est indiqué que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net par action	Dividendes avec abattement	Dividendes sans abattement
31 décembre 2016	7,05	110 000	-
31 décembre 2015	0,80	7 986	-
31 décembre 2014	1,17	13 893	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

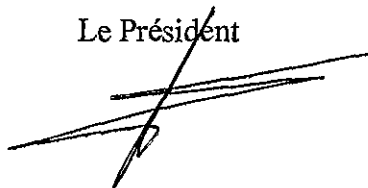
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Le Président



Désignation de l'entreprise A.M.B.D		101 Avenue du Général Leclerc		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		75014 PARIS				
Numéro SIRET *		5 1 8 5 0 8 7 7 5 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
		12				
		Exercice N clos le 31122017		Exercice N-1 clos le 31122016		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	67 469	030	12 968	
	Immobilisations financières* (1)	040	500	042	500	
	Total I (5)	044	67 969	048	12 968	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	8 880	066	8 880	2 120
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	6 207	070	542	5 665
		072	101 149	074		101 149
	Valeurs mobilières de placement	080		082		274 565
	Disponibilités	084	514 154	086	514 154	79 585
	Charges constatées d'avance *	092	3 070	094	3 070	1 632
	Total II	096	633 460	098	542	632 918
	Total général (1 + II)	110	701 428	112	13 509	687 919
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	120	10 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	1 000	126	1 000	
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		
	Report à nouveau	134	1 074	134	(1)	
	Résultat de l'exercice	136	313 924	136	111 075	
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142	325 999	142	122 074	
	Provisions pour risques et charges	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	78 439	164	24 256	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	148 763	166	92 353	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	134 719	172	46 607	
	Produits constatés d'avance	174		174	187 683	
Total III	176	361 921	176	350 899		
Total général (I + II + III)	180	687 919	180	472 973		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	500	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A, bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: A.M.B.D		Néant ☐		
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le 31122016	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
			217	218	2 545 330	842 126
			2 439 229			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	163 427	7 677
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	252	20
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	2 709 010	849 823
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		11 516
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 14 132 immobilier :)		242	2 190 644	677 246
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	449	244	3 153	1 199
	Rémunérations du personnel *			250	22 728	464
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	20 189	45
	Dotations aux amortissements *			254	8 442	1 232
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	2 245 156	691 702
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	463 854	158 120
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	254	99
	Produits exceptionnels	(IV)		290		
	Charges financières	(V)		294	3	
	Charges exceptionnelles	(VI)	347	300	675	1 476
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)		306	149 506	45 669
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	313 924	111 075
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	313 924	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	11 419	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	150 890	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	666	
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Divers* ZFA (44 quater -decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
					Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352	475 387
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370	475 387
				Déficit col. 2	372	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **687 919 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 709 264 euros** et un total **charges** de **2 395 340 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **313 924 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

TOTAL	

[illegible]

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		675
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		675
<i>PENAL.AMENDES EXCEPT.</i>	666	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPT.FF</i>	9	
Résultat exceptionnel		(675)

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 442				1 442
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport			57 307		57 307
	Matériel de bureau, mobilier	7 780		941		8 720
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 221		58 248		67 469

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	100		20 000		20 100
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			500		500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100		20 500		500

TOTAL	9 321		78 748		20 100	67 969
--------------	--------------	--	---------------	--	---------------	---------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	8	288		296
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		6 407		6 407
	Matériel de bureau, mobilier	4 518	1 746		6 264
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 526	8 442		12 968
TOTAL		4 526	8 442		12 968

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	542			542
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	542			542
TOTAL GENERAL		542			542

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2017

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

500

500

Clients douteux ou litigieux

650

650

Autres créances clients

5 557

5 557

Créances représentatives des titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

98 093

98 093

Autres impôts, taxes versements assimilés

Divers

2 484

2 484

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers

572

572

Charges constatées d'avances

3 070

3 070

TOTAL DES CREANCES

110 925

110 925

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

31/12/2017

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)

Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

148 763

148 763

Personnel et comptes rattachés

972

972

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

3 459

3 459

Impôts sur les bénéfices

125 316

125 316

Taxes sur la valeur ajoutée

926

926

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

1 937

1 937

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes

2 109

2 109

Dette représentative de titres empruntés

Produits constatés d'avance

TOTAL DES DETTES

283 482

283 482

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		2 484
Autres créances		2 484
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 484	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		6 269
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.FACT NON PARVENUES</i>	<i>3 156</i>	3 156
Dettes fiscales et sociales <i>DET.PROV.CONG.PAY.SALAIR</i> <i>PROVISION CHARGES / CP</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>972</i> <i>204</i> <i>1 937</i>	3 113

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

3 070

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

3 070

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00